

UNE EXPÉRIENCE INTÉRESSANTE D'ORGANISATION : la Maison Médicale de Garde FRANGY-ANNECY (Haute-Savoie)

En fonctionnant sur deux lieux et en mutualisant les interventions des médecins, elle ouvre la perspective à des projets similaires dans d'autres départements à démographie sinistrée.
La réponse positive de demande de financement du projet de Maison Médicale de Garde (MMG) FRANGY-ANNECY déposée à l'URCAM Rhône-Alpes a récompensé la persévérance des responsables de 3 secteurs de Permanence des Soins de Haute-Savoie qui constataient la dégradation des conditions de cette PDS dans le secteur le plus à l'ouest du département qui est aussi le plus étendu et le plus sinistré en démographie médicale (secteur du Val des Ussets : Frangy Seyssel) .

Réunis à plusieurs reprises autour de la table du Conseil de l'Ordre du département, ils ont bien vite constaté que la seule solution à cette situation dégradée (le secteur du Val des Ussets comptait 8 médecins généralistes pour la PDS en 2000, 5 en 2004, plus que 3 en 2009) était de MUTUALISER les moyens humains au sein d'une aire géographique réunissant les 3 secteurs de garde (Val des Ussets, Mandallaz et Agglomération Annécienne) mais en fonctionnant sur **2 antennes de PdS, une basée à Frangy** (dans les locaux de la PMI) et l'autre sur **l'Agglomération d'Annecy** (dans le nouvel hôpital).

Cette MMG sur 2 sites a commencé à fonctionner avec des médecins testeurs volontaires sur Frangy début mai et débutera sur Annecy début juillet. Elle ne sera ouverte que les samedis après-midi et dimanches.

Patrick LEMETTRE, Responsable du projet

JOURNÉE D'AIDE À L'INSTALLATION POUR LES JEUNES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Le constat de l'Ordre des médecins est implacable. Seuls 10% des jeunes médecins généralistes posent une plaque. Pour dédramatiser l'exercice libéral et répondre à toutes les interrogations que se posent les jeunes médecins, le Collège des Généralistes organise une nouvelle journée d'informations.

Relayez-là auprès de vos stagiaires et remplaçants.

L'URML-RA organise le **samedi 11 septembre de 9h à 17h** une journée d'informations à l'attention des internes en médecine générale et des remplaçants.

Comment vais-je exercer ?

En ville, en milieu rural, seul, en libéral, en MSP,... avec témoignages de médecins ayant différents types d'expériences ; Les aides à l'installation ; Présentation du Guichet Unique.

Comment vais-je organiser mon temps de travail ?

Quels seront mes interlocuteurs ?

Comment serai-je protégé ? RCP, protection sociale

Comment vais-je gérer mon entreprise médicale ?

Inscription obligatoire : m.ranc@urmlra.org

ACTUALITES



La fille de Mme Michu arrive avec 8 dossiers d'entrée en maison de retraite pour sa mère à remplir d'urgence !!! Vous commencez à bouillir intérieurement devant cette demande mais... Oh Miracle !!! Vous vous souvenez que l'URML-RA a élaboré et négocié un **dossier UNIQUE d'entrée en EHPAD**, agréé par les conseils généraux et mis en ligne sur le site www.urmlra.org ! Vous remplissez **UNE SEULE FOIS** le dossier simplifié et le remettez à la fille, charge à elle de le photocopier en 8 exemplaires !



Bulletin d'information du Collège des Médecins Généralistes libéraux de Rhône-Alpes

Doc'RA

Au sommaire

ASALEE

Judi 2 septembre
L'expérience
Rhône-Alpes

Femmes victimes de violence

Ce que dit la loi

Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires

Le point sur les ASEPT
en Rhône-Alpes

BREVES

Ados

Prix de Thèse 2009

Maison Médicale de Garde Frangy-Annecy

Une expérience
intéressante
d'organisation

Journée d'aide à l'installation des jeunes médecins généralistes

Samedi 11 septembre

CHERS
CONFRÈRES...



En septembre ont lieu les prochaines élections professionnelles. C'est un scrutin de listes syndicales.

Ces élections ont 2 objectifs :

D'abord élire vos représentants au sein de l'URPS : Union Régionale des Professionnels de Santé qui regroupera tous les

représentants des professions libérales de santé : Kinés, Pharmaciens, Infirmières, ...

Vos élus apporteront leur expérience de médecin généraliste face aux institutionnels dans tous les domaines qui touchent à votre pratique : Permanence des Soins, Dossier Médical Personnel, Territorialisation, Maisons de Santé Pluridisciplinaires, etc... Ils participeront à l'élaboration du Plan Régional de Santé. Ils pourront initier des études et travaux importants pour la médecine générale. Bref, être l'interface entre le terrain et les décideurs régionaux.

Le deuxième objectif de ces élections est de définir l'audience de chaque syndicat et ainsi déterminer sur le plan national vos représentants pour les négociations conventionnelles.

Vous payez OBLIGATOIREMENT une cotisation aux Unions, prélevée par l'URSSAF et appelée CUM. Alors **EXPRIMEZ-VOUS** et **VOTEZ**.

Dr Nicole BEZ

Présidente Collège des Généralistes Rhône-Alpes

ASSOCIATION DE SANTÉ, D'ÉDUCATION ET DE PRÉVENTION SUR LES TERRITOIRES (ASEPT)

La Mutualité Sociale Agricole depuis plusieurs années s'investit dans l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP). Dans plusieurs régions ou départements, elle a créé une ASEPT. L'URML est partenaire en Rhône-Alpes.

Un quart de la population française est atteinte de pathologies chroniques, et devrait bénéficier d'une éducation thérapeutique. Le principal coordinateur devrait être le médecin généraliste. Le principal obstacle à la mise en œuvre, avant le frein financier, est le manque de temps. La MSA propose, par les ASEPT, une collaboration avec les médecins traitants.

Ces associations mettent en place des programmes de prévention, assurent la promotion de l'Éducation Thérapeutique en coopérant et coordonnant avec les structures ou organismes existants. Elles permettent la mutualisation des moyens humains et financiers, recherchent les financements, initient des programmes adaptés localement, organisent des manifestations ou des programmes, avec les médecins. La MSA des Alpes du Nord (Isère, Savoie et Haute-Savoie) a pu regrouper 17 organismes dans son comité de préfiguration de l'ASEPT dont CPAM, CRAM, RSI, Mutuelles, AES, Assurances, Clubs aînés ruraux, des Associations et les professionnels de santé : URML et Ordre, ce qui montre l'intérêt que suscite cet outil et la volonté de décloisonnement.

La MSA des Alpes a contacté en premier les médecins généralistes de terrain, démarche qui montre la volonté d'être au plus près des réalités et de travailler avec les médecins traitants. Ceci est à souligner en ces périodes où la profession, quand elle n'est pas ignorée, a plus souvent droit au strapontin.

Pour les autres départements de la région, il existe une ASEPT 69 qui devrait fusionner avec l'Ain. La MSA de "Drôme, Ardèche et Loire" devrait suivre. C'est une démarche à suivre, déjà parce que l'ASEPT reconnaît notre rôle primordial, que les médecins ont peu de temps, pas de moyens pour l'ETP. L'offre d'ETP à nos patients devrait être plus importante et diversifiée si les médecins sont déchargés de nombreuses tâches organisationnelles. Elle devrait aussi intéresser les professionnels de Santé des Maisons Pluridisciplinaires et Pôles de Santé.

Dr Jean-Marie GAGNEUR
Maison de Santé de Lescheraines 73



FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

La loi votée en début d'année apporte des éléments nouveaux de protection que les médecins généralistes doivent connaître pour leurs patientes.

Cette loi crée une ordonnance de protection par le Juge aux Affaires Familiales pour les victimes de violence avant et pendant les procédures pénales : résidence séparée, secret de résidence, garde des enfants, permis de port d'armes.

Elle instaure un renforcement de la lutte contre **le mariage forcé** ainsi le JAF peut interdire de sortie du territoire les personnes menacées de mariage forcé à l'étranger. Le mariage forcé est reconnu comme un crime passible de 20 ans de prison et les françaises mariées de force à l'étranger peuvent poursuivre en France l'auteur des faits.

La définition du **harcèlement sexuel** est réécrite et précisée.

Un délit de **violence psychologique** est instauré avec circonstance aggravante le fait d'être conjoint, pacsé ou concubin actuel ou ancien.

Un bracelet électronique pourra être posé sur l'agresseur à l'instar de ce qui se fait avec effets positifs en Espagne. Un dispositif de téléprotection peut être proposé à la victime permettant d'alerter les autorités publiques.

Les associations de protection des victimes peuvent saisir le JAF, ainsi le médecin peut interpeller ces associations pour protéger sa patiente en toute discrétion.

Rappel : le modèle de certificat pour violences conjugales est en ligne sur le site www.urmlra.org, rubrique "Guide Ressources - Santé - Social"

Médecins de Grenoble et de l'Isère : connaissez-vous le **RIALTO : Refuge Inter Associatif en Logement Temporaire d'Orientation** qui accueille les femmes victimes de violences conjugales seules ou avec enfants :

04 76 22 86 35
rialto38@hotmail.fr

ASALEE L'expérience Rhône-Alpes

Comment travailler différemment dans nos cabinets pour la qualité de notre quotidien et celui de notre patientèle en partageant le travail, en déléguant des tâches à une IDSP : infirmière déléguée à la santé publique.

La réponse est l'expérimentation ASALEE (Action de Santé Libérale En Equipes) qui consiste en une prise en charge du patient en équipe, médecin généraliste - infirmière déléguée à la Santé publique pour un parcours de prévention optimal.

Ce programme a démarré en 2004 en Poitou-Charentes à l'initiative du Dr Jean Gautier, au sein de l'URML Poitou-Charentes. L'extension s'est faite en 2009 en Rhône-Alpes sur 3 sites : 2 en Savoie à Chambéry, 1 dans l'Ain à Artemare. Nous projetons pour 2011 l'embauche de 12 infirmières de plus.

Le déroulement

Il y a une infirmière pour 5 à 7 médecins qui peuvent être en groupes ou dans des cabinets individuels. L'infirmière aide les médecins à gérer les patients chroniques en mettant des alarmes dans les dossiers patients, en colligeant ces données et les retours sur un logiciel. Son autre travail est de recevoir les patients pour faire de l'éducation thérapeutique sur le diabète, les facteurs de risque cardio-vasculaire, les

troubles de mémoire après 75 ans, les grandes campagnes de santé publiques : sein et colon.

Elle est payée sur un budget FIOCS.

Au niveau des Deux-Sèvres, les chiffres de l'IRDES sont élogieux pour ASALEE et ceci à un coût moindre qu'un échantillon identique et apparié de l'OMG : Observatoire de la Médecine Générale.

Ainsi, si l'on prend l'indicateur Hb Glyquée du Diabétique le pourcentage de diabétiques ayant une Hb Glyquée supérieure à 8 baisse de 10% entre janvier et décembre 2006 et ce sans distinction du cabinet auquel le patient est rattaché.

Une économie de consommation de 10,7% des patients ASALEE est notée dans l'évaluation CNAM de Jean de Kervasdoué.

Le responsable Rhône-Alpes est le Dr Philippe MARISSAL (Maison Médicale du Valromey - 01510 ARTEMARE)
p.marissal@medsyn.fr

Une soirée d'information est organisée :
Jeudi 2 septembre à 20H30 à l'URML-RA
20 rue BARRIER Lyon 6°

Si cette expérience vous tente, venez. Vous rencontrerez des médecins qui expérimentent cette action.
Inscription obligatoire : urmlra@urmlra.org

EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF...

ADOS

Annuaire des structures pour les soins aux ADOS :

L'ARS a édité une liste des structures d'accueil et des correspondants que les médecins peuvent joindre en cas de soucis avec un adolescent avec les numéros de téléphone. Cette liste est consultable sur le site : www.urmlra.org



Un établissement internat

Un établissement internat, géré par la MGEN mais ouvert à tous les assurés sociaux se situe à Chanay (01). On peut envoyer à la campagne hors structure hospitalière, avec un suivi scolaire, des enfants et ados à problèmes y compris les problèmes d'obésité.

THESES

Prix de thèse 2009 : 5 thèses récompensées par le Collège des Généralistes

• Caroline De BAZELAIRE : "La loi du 22 avril 2005 sur les droits des malades et la fin de vie : Connaissance des médecins généralistes, implications pour leurs pratiques et modes d'information",

• Alexandre GERARD : "Prévalence et facteurs de risque de l'hypovitaminose D chez les hommes entre 19 et 59 ans qui consultent en médecine générale",

• Jeanne GINDRE : "Représentations, vécu et information des femmes concernant la ménopause et son traitement hormonal",

• Vanessa RODDIER-HERLAND : "Le comportement des médecins généralistes vis-à-vis du GARDASIL résulte-t-il d'un choix éclairé ?",

• Diane WERY : "L'intervention brève en soins de santé primaires : une revue systématique de la littérature".



Ces thèses sont téléchargeables sur www.urmlra.org